



**FCO - TRANSPORT DE MARCHANDISES (HABILITATION POUR LA CONDUITE DE CERTAINS
VEHICULES ROUTIERS AFFECTES AUX TRANSPORTS DE MARCHANDISES
FCFN12**

INFORMATIONS GENERALES

LIEU DE FORMATION

FORMALIB
**CHALET VILLAGE QUARTIER LAUGIER 97215 RIVIERE
SALEE**

DURÉE

35 HEURES.

EFFECTIF

8 STAGIAIRES.

TARIF

520,00 €

HORAIRE DE LA FORMATION : 7h00 - 12h00 / 13h00 - 15h00

DÉCLARATION ACTIVITE / AGREMENTS / RECLAMATION

DECLARATION D'ACTIVITE / AGREMENTS

Déclaration d'activité enregistrée auprès de la Préfecture de la Martinique.

NDA : 02973213197 / UAI : 9720966T

DEAL Martinique : FCO, FIMO, passerelles et attestations de capacité professionnelle groupe léger.

AFTRAL AURA SUD : formations relatives au transport de marchandises dangereuses (ADR).

DEETS Martinique : Titre professionnel Conducteur de transport en commun sur route.

RECLAMATIONS

Pour toute réclamation, suggestion ou demande d'information, contactez-nous :

Tél.: 0596972364

E-mail: contact@formalibaftral.com

INFORMATION CERTIFICATION - SI FORMATION CERTIFIANTE

CERTIFICATION PRÉPARÉE

**FCO - TRANSPORT DE MARCHANDISES (HABILITATION POUR LA
CONDUITE DE CERTAINS VEHICULES ROUTIERS AFFECTES AUX
TRANSPORTS DE MARCHANDISES**

SUITES, ÉQUIVALENCES, PASSERELLES & DÉBOUCHÉS

Débouchés : À l'issue de la formation et sous réserve de satisfaire aux modalités de validation prévues par la réglementation, le stagiaire obtient le renouvellement de sa Carte de Qualification de Conducteur (CQC), lui permettant de poursuivre son activité professionnelle de conducteur routier de marchandises.

Cette formation répond à l'obligation de formation continue des conducteurs et permet d'exercer les fonctions de conducteur de véhicules de transport de marchandises (catégories C1, C1E, C ou CE), pour le compte d'entreprises de transport public ou privé, dans le respect de la réglementation en vigueur.

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5769/>

Equivalences: Équivalence : Aucune.

Passerelle : Les conducteurs titulaires d'une qualification professionnelle dans le transport routier de marchandises et des catégories de permis requises peuvent, sous réserve de satisfaire aux conditions réglementaires, accéder à la formation complémentaire « Passerelle Voyageurs » afin d'obtenir la qualification initiale dans le transport routier de voyageurs.

Réciproquement, les conducteurs déjà titulaires d'une qualification initiale dans le transport routier de voyageurs peuvent accéder à la formation complémentaire « Passerelle Marchandises » afin d'obtenir la qualification initiale dans le transport routier de marchandises.





PRÉREQUIS & CONDITIONS D'ACCÈS

PUBLIC CONCERNES ET PRÉREQUIS

Être titulaire d'un permis de conduire des catégories C1, C1E, C ou CE en cours de validité.

Être titulaire d'une Carte de Qualification de Conducteur (CQC) Marchandises ou d'un justificatif de qualification initiale (FIMO ou titre professionnel valant qualification initiale) permettant l'accès à la Formation Continue Obligatoire (FCO), conformément à la réglementation en vigueur.

Être apte à la conduite conformément à la réglementation en vigueur.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Aucun en dehors des prérequis

Les inscriptions sont enregistrées sous réserve de satisfaire aux prérequis de la formation et dans la limite des places disponibles. Après réception de la demande d'inscription, notre organisme vérifie l'adéquation entre les besoins du candidat, les prérequis et les objectifs de la formation. La confirmation d'inscription est adressée au candidat ou à son employeur avant le démarrage de la session. Pour les inscriptions financées via le Compte Personnel de Formation (CPF), la demande d'inscription doit être validée au plus tard 12 jours ouvrés avant le début de la formation, conformément aux conditions d'utilisation de la plateforme Mon Compte Formation. Hors financement CPF, le délai d'accès est généralement de 5 à 15 jours ouvrés, sous réserve des disponibilités, du calendrier des sessions et, le cas échéant, des délais de prise en charge par les organismes financeurs. Pour toute demande urgente, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier les possibilités d'intégration à une session dans les meilleurs délais.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Permettre au conducteur, à partir d'un bilan de ses connaissances et de ses compétences, de :

Perfectionner sa conduite rationnelle en appliquant les règles de sécurité et en réduisant l'incidence de la conduite sur l'environnement.

Actualiser ses connaissances en matière de réglementation du transport routier de marchandises, de santé, de sécurité routière, de sécurité environnementale, de service et de logistique.

Améliorer ses pratiques professionnelles afin d'exercer son activité dans le respect de la réglementation en vigueur et des exigences de qualité et de sécurité.

Conformément à l'arrêté du 3 janvier 2008 modifié relatif au programme de la Formation Continue Obligatoire (FCO) des conducteurs du transport routier de marchandises.

MÉTHODES, MOYENS, MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION BLOC DE COMPETENCES

SANCTIONS VISEES / BLOCS DE COMPETENCES

Actions de formation

Attestation de formation.

Niveau : Sans niveau spécifique.

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences : Sans objet.

Code RS : RS5769.

Code Certif Info : 112764.

Certificateur : Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche.

Date d'enregistrement de la certification : 23/12/2021.

Date de fin de validité de l'enregistrement : 31/12/2026.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les acquis sont évalués tout au long de la formation au moyen de mises en situation professionnelles, d'études de cas, de questionnements oraux, de quiz et d'exercices pratiques.

En fin de formation, le participant est invité à réaliser une auto-

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

FORMALIB met à disposition des stagiaires des moyens techniques adaptés au déroulement de la formation :

4 salles de formation équipées de moyens multimédias ;
1 salle équipée d'un simulateur de conduite ;
3 véhicules du groupe lourd destinés aux mises en situation pratiques ;
2 autocars de 12 mètres et 1 véhicule porteur.

Matériel à prévoir par le stagiaire :

Cahier ou feuilles et stylos pour la prise de notes.

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Habilitation des intervenants par la DEAL Martinique





évaluation afin d'apprécier l'évolution de ses connaissances et de ses compétences au regard des objectifs pédagogiques visés.

NOS ENGAGEMENTS

- Assurer un accompagnement personnalisé tout au long du parcours de formation.
- Mettre à disposition des moyens pédagogiques et matériels adaptés aux objectifs de la formation.
- Proposer des formations animées par des formateurs qualifiés et expérimentés.
- Favoriser une pédagogie active, participative et basée sur des mises en situation professionnelles.
- Remettre aux apprenants les supports pédagogiques et la documentation nécessaires au bon déroulement de la formation.
- Évaluer régulièrement les acquis et recueillir la satisfaction des stagiaires dans une démarche d'amélioration continue.

ACCESSIBILITÉ - HANDICAP

Les personnes en situation de handicap sont invitées à prendre contact avec notre référente Handicap et Santé avant leur entrée en formation afin d'étudier leurs besoins spécifiques et les possibilités d'adaptation du parcours de formation.

Référente Handicap et Santé FORMALIB :

Mme Erika IZEM : erika.izem@formalibaftral.com

CONTACTS - REFERENTS

Référente Sociale et Mobilité FORMALIB

Mme RAFFIN Kéhila secretariat@formalibaftral.com

Référente Apprentissage FORMALIB :

Mme IZEM Erika erika.izem@formalibaftral.com

Pour connaître les possibilités de restauration et d'hébergement à proximité du lieu de formation, veuillez contacter :

Tél. : 0596 97 23 64

E-mail : contact@formalibaftral.com

CONTENU ET DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

1. 0- Identifier les objectifs et étapes de la formation

Vérification du respect des prérequis

Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels

Présentation de la formation

Modalités pratiques

Tour de table

1 - Constater les points forts et les points à améliorer de ses connaissances

Bilan des connaissances

Réglementations spécifiques aux transports

Sécurité routière

2- Mettre en œuvre une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement

- Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement :

- La prise en compte des caractéristiques techniques du véhicule

- Le perfectionnement à une conduite sûre et économique en insistant sur les différentes possibilités offertes par l'informatique embarquée

- Le chargement, l'arrimage, la manutention des marchandises dans le respect

des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule

- Évaluation de la conduite axée sur les règles de sécurité (bilan des techniques et du comportement en conduite), pouvant être effectuée en recourant à un simulateur haut de gamme : 30 minutes de conduite individuelle comprenant 5 minutes de commentaires pédagogiques

- Eco-conduite : application pratique de la conduite axée sur la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement, composée des trois temps successifs suivants :

- Temps n° 1 : 40 minutes de conduite individuelle sur un parcours de référence comprenant 5 minutes de commentaires pédagogiques (évaluation individuelle des techniques et du comportement de conduite, mesure de la consommation de carburant) ;

- Temps n° 2 : 1 heure 30 minutes de formation en salle portant sur les techniques mobilisables pour réduire l'incidence de la conduite sur

FORMALIB

Chalet Village Quartier Laugier 97215 RIVIERE SALEE

Tél. 0596972364 – contact@formalibaftral.com

Handicap : Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre Référent Handicap





l'environnement, en insistant sur l'optimisation de la consommation de carburant ;

- Temps n° 3 : 40 minutes de conduite individuelle sur le même parcours de référence que celui utilisé pour le temps n° 1, permettant la mise en application des techniques enseignées durant le temps n° 2, comprenant 5 minutes de commentaires pédagogiques (nouvelle mesure de la consommation de carburant et comparaison à la mesure relevée durant le temps n° 1, élaboration d'un bilan des améliorations de conduite observées)

3- Appliquer la réglementation du transport routier de marchandises

Application des Réglementations

La réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport de marchandises :

- Les temps de conduite et de repos des conducteurs.
- L'utilisation du chronotachygraphe électronique.
- La formation des conducteurs.
- Les conventions collectives.
- Les statuts particuliers (la fonction publique)

La réglementation applicable au transport de marchandises :

- Transport public, location, transport en compte propre
- National et international
- Les différents contrats et documents de transport nécessaires à l'acheminement des marchandises
- Redevance d'utilisation des infrastructures routières

5. Mettre en œuvre les règles relatives à la santé, la sécurité routière, la sécurité environnementale

Santé, sécurité routière et sécurité environnementale

- La prévention des risques physiques et notamment l'hypovigilance
- L'aptitude physique et mentale
- La conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence
- Les principes élémentaires du secourisme
- Les règles de circulation et de signalisation routières
- Les risques de la route, les facteurs aggravant liés aux véhicules lourds.
- Les accidents du travail en circulation et à l'arrêt
- La circulation dans les tunnels : règles de conduite à l'approche et dans les tunnels, spécificités des grands ouvrages
- Le franchissement des passages à niveau
- La criminalité et le trafic de clandestins

6. Adopter des comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque et au développement de la qualité de service de l'entreprise

Service, logistique Les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque de l'entreprise et au développement de la qualité de service

Sensibilisation au développement durable

L'environnement économique du transport routier de marchandises et l'organisation du marché

7. Evaluer les acquis de la formation

- Evaluation des compétences acquises
- Test Final d'auto-évaluation
- Commentaires

8. Réaliser le bilan de la formation et la synthèse du stage

- Bilan de la formation
- Synthèse du stage
- Evaluation de satisfaction de la formation

INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE PERFORMANCE

Salle équipée d'un ensemble multimédia

Maquette répartition chargement

Kit arrimage

